



COMMISSION
DEPARTEMENTALE DE
DETECTION, RECRUTEMENT ET
FIDELISATION DES ARBITRES

**Commission Départementale de Détection, Recrutement et Fidélisation
des Arbitres du District du Morbihan de Football.**

Réunion du 07 Mars 2018 à 18h30 au District

Membres de la Commission : Alain Léauté, André Rault, Jean Michel Avril, Christian Bernard, Gérard Le Roy, Cyrille Guerrier, Lionel Dagorne

Absents excusés : Stéphanie Gueguen, Mickaël Bouger, Mathieu Le Cornec

Ordre du jour.

1. Informations générales
2. Suivi des actions menées depuis le début de la saison
3. CR des commissions Fédérales et régionales
4. Missions à mener pour la fin de saison
5. Questions diverses

1) Informations Générales :

- ✓ **371 arbitres** recensés au 31 Janvier 2018 soit - **5 arbitres** par rapport à la saison dernière à la même date.
- ✓ **41 clubs** en infraction au statut de l'arbitrage au 31 Janvier 2018 soit - **2 clubs en infraction** par rapport à la saison dernière à la même date.
(19 en 1^{ère} année – 14 en 2^{ème} année – 5 en 3^{ème} année – 3 en 4^{ème} année).
- ✓ **180 référents arbitres** des clubs sont actuellement recensés dans le fichier FOOT 2000. Actuellement **107 référents** ont été formés ces deux dernières saisons.

2) Suivi des actions de la saison sportive

- ✓ Lettre d'information adressée aux clubs et aux référents en arbitrage le 13/09/2017 comprenant les actions envisagées par la commission sur la saison sportive 2017/2018.
- ✓ **Organisation de réunions sur le statut de l'arbitrage:**
Crédin : 18 présents représentant 14 clubs - Cléguer : 14 présents représentant 7 clubs
- St Nolf : 26 présents représentant 18 clubs
Bilan des 3 réunions : 58 présents représentant 39 clubs.
- ✓ **Formation des arbitres bénévoles des clubs :**
St Vincent sur Oust : 6 présents - St Avé : 13 présents - 28 octobre à Caro : 14 présents - Lorient (FCL) à Kerlir. 8 présents
Bilan des 4 formations : 41 présents représentant 23 clubs.
- ✓ **Référents en arbitrage des clubs :**
St Malo des trois fontaines : 9 présents représentant 8 clubs
MOREAC : 6 présents représentant 6 clubs-
KERGONAN : 8 présents représentant 7 clubs
Bilan des 3 formations : 23 présents représentant 21 clubs.
- ✓ **Formation initiale en arbitrage dans les sections sportives scolaires:** Un bilan sera réalisé par le CTD en fin de saison sur les sections sportives des collèges. La section sportive Départementale de St Jean Brévelay a déjà réalisé cette action.

✓ **Action vers les jeunes officiels UNSS** : Aucune action menée cette saison

✓ **Action auprès des licenciées féminines** : Aucune action menée à ce jour

3) Compte Rendu de la commission Fédérale du recrutement et de la fidélisation des arbitres du 14 Février

✓ **Proposition d'une nouvelle appellation et missions des Commissions :**

CRIF (Commission Régionale d'Information et de Fidélisation)

Missions : Etre le relai entre la Ligue et la DTA d'une part et la Ligue et les CDIF d'autre part. Assurer la coordination et le suivi des actions des CDIF. Réaliser le bilan annuel des actions réalisées dans la Ligue

CDIF (Commission Départementale d'Information et de Fidélisation)

Missions : - Sensibilisation des clubs à l'arbitrage et plus spécialement à l'arbitrage féminin.

- Formation et mise en place des Référents en arbitrage dans un maximum de clubs.

- Organisation de réunions de sensibilisation à l'arbitrage dans les milieux scolaire et universitaire avec une attention particulière dans la détection de jeunes filles intéressées par la fonction d'arbitre

- Etre en soutien de l'opération « Arbitrage des Jeunes par les Jeunes » chez les U13.

Domaine de la fidélisation :

- Organiser plus spécifiquement des réunions pour les clubs en infraction au statut de l'arbitrage

- Mettre en place la formation des Référents à partir du module édité par la FFF.

Ce Référent doit organiser l'ACCOMPAGNEMENT par son club de ses nouveaux arbitres sur toute la 1^o année voire sur la seconde année si nécessaire.

Le TUTEUR, issu du milieu de l'arbitrage reste de la responsabilité de la CDA avec le financement de 3 à 5 tutorats par l'intermédiaire des Contrats d'Objectifs.

Suivi des actions : La CDIF doit prendre connaissance de l'évolution des effectifs d'arbitres dans son District, enquêter sur les raisons des arrêts et mettre en place des actions adaptées pour y remédier, en accord avec la CDA.

Programmation d'une réunion des futurs présidents de CRIP et de CDIP le dimanche 17 juin prochain à Paris.

Compte Rendu de la commission Régionale de Pilotage du 05 Février :

✓ **Bilan des CDDRFA** : Actions significatives menées par la CDDRFA du 56

✓ **Les Mercredis de l'Arbitrage Féminin** : Une opération pourrait être menée avec les 4 clubs bretons (Guingamp, Lorient, Brest et St Malo), représentant les 4 Districts et opérant en D1 ou D2

✓ **La licence Référent** : Possibilité d'éditer une licence pour les référents en arbitrage qui ont suivi la formation.

✓ **Les effectifs** : 1500 licences ont été éditées au niveau régional. On se dirige vers une baisse d'effectifs de l'ordre d'une trentaine.

✓ **Objectifs de la CRP pour la fin de l'actuelle saison**

Deux actions ont été retenues pour l'ensemble de la Ligue :

- **Arbitrage des Jeunes par les Jeunes dans tous les Districts sur les U13** C'est une directive fédérale émanant d'abord de la DTN et reprise par la DTA.

- **Formation des Référents en arbitrage des clubs de Ligue**

4) Missions à mener pour la fin de saison par la CDDRFA:

- ✓ *La réunion bilan de la formation des référents en arbitrage des clubs du 56 réunissant les 23 stagiaires et leurs présidents de club. Un point sera fait sur les actions menées par les référents dans leurs clubs et la CDDRFA leur donnera une feuille de route pour mener le plus efficacement leur mission au sein du club. Chaque participant recevra un diplôme validant sa formation*
 - ***La réunion est programmée le Samedi matin 14 Avril 2018 à Moréac***

- ✓ *Mise à jour du fichier dans foot 2000 des référents arbitres des clubs qui ont été formés ces deux dernières saisons. Liste à transmettre à la CRP.*

- ✓ *Etablir la liste des clubs de Ligue dont le référent arbitre n'a pas encore été formé dans le cadre des contrats d'objectifs de la LFA. Ces référents seront formés en priorité la saison prochaine.*

- ✓ *Action auprès des licenciées féminines : La Commission va se rapprocher du responsable technique du District en charge des féminines pour envisager une opération sur l'arbitrage féminin avant la fin de saison.*

5) Questions diverses

Aucune autre question n'est soulevée par les participants

**Le Président de la Commission
Lionel Dagorne**